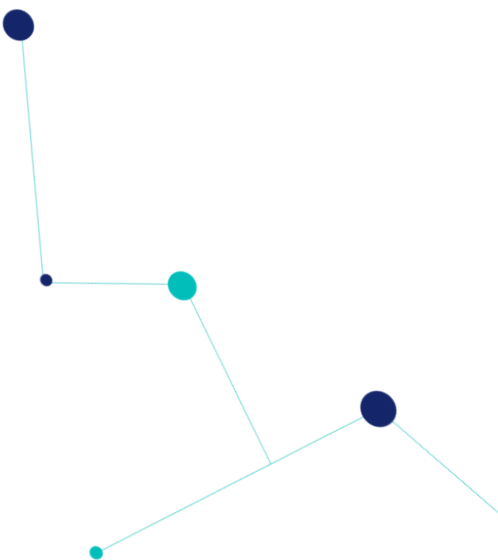


FORMATION DES BÉNÉVOLES DIRIGEANTS

Ligue de l'Enseignement - Fédération Départementale de l'Indre

Un parcours de formation pour découvrir
le rôle, les missions et les responsabilités
des dirigeant-e-s bénévoles d'associations



Informations & inscriptions

Marie MAS

Chargée de Mission Vie Associative

06 38 78 57 92

marie.mas@laliguedelenseignement-36.fr

notre Mouvement

Làïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour favoriser l'accès de tous à l'éducation, la culture, le sport, les loisirs et les vacances.

Expertes de la vie associative, les fédérations de la Ligue, présentes dans chaque département, s'appuient sur les ressources et les richesses de leur territoire pour faire vivre des projets, encourager les dynamiques collectives et favoriser le maillage associatif au local.

Au sein de la Ligue, des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent ainsi, partout en France, dans près de 25 000 associations locales et dans un réseau dense d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

S'engager à la Ligue, c'est :

- construire de la solidarité et agir contre les inégalités ;
- apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité ;
- prendre sa part d'une démocratie qui implique tous les citoyens ;
- faire le choix de sociétés ouvertes, généreuses et responsables

nos Valeurs

L'éducation est notre grande cause. Elle permet de comprendre le monde, d'y trouver sa place pour y vivre mieux, ensemble.

La laïcité est notre grand combat. Elle permet de concilier la diversité de la société avec la recherche constante de son unité. Elle garantit la liberté de conscience et le respect de l'égalité des droits et des conditions.

La démocratie est notre idéal. Une démocratie qui conjugue le respect de chaque personne, la recherche de l'intérêt général et la promotion du dialogue.

notre Histoire

La Ligue de l'enseignement est née il y a plus de 150 ans sous l'impulsion de Jean Macé, journaliste républicain et professeur.

Le 25 octobre 1866, dans le journal *L'Opinion nationale*, il appelle au rassemblement de tous ceux désirant contribuer à l'enseignement du peuple, avec l'idée que l'éducation au suffrage universel et la formation du citoyen sont indispensables pour garantir la démocratie.

Les temps ont changé mais l'idéal demeure. Aujourd'hui, plus que jamais, la Ligue constitue un grand mouvement d'éducation populaire.

Dans l'Indre, la Ligue de l'Enseignement fédère **224 associations et 4 172 adhérents.**

Son réseau associatif, son implication aux côtés des collectivités locales et des établissements scolaires et éducatifs lui donnent l'occasion de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes, à travers 9 pôles d'activité : **Formations aux métiers de l'animation, mobilité internationale, éducation et jeunesse, développement numérique, culture, citoyenneté, sports, accompagnement social et vie associative.**

Ligue de l'Enseignement
Fédération Départementale
de l'Indre

23, boulevard de La Valla, 36000 Châteauroux
www.laliguedelenseignement-36.fr

Formations des dirigeant-e-s bénévoles

Ces formations abordent tous les aspects de la vie d'une association. L'objectif est de permettre aux bénévoles en responsabilité d'acquérir un ensemble de compétences pour pouvoir prendre en charge sereinement la gestion, l'administration et l'animation de leur association, au service de leur projet associatif. Des modules complémentaires viennent approfondir certains points.

6 modules de base :

1 Le projet associatif et la gouvernance associative

- **Elaboration** et vie du projet associatif
- La loi de 1901
- Contenu et rôle des **statuts**
- Enjeux de la **gouvernance**

2 Les richesses humaines de l'association

- Mobilisation des forces vives : **bénévoles, volontaires, salarié.e.s**
- Formalisation et articulation des **missions** de chacun.e

3 Finance, gestion et comptabilité d'une association

- Les **obligations légales**
- Suivi des **opérations** comptables
- Mécanisme de construction et analyse des documents financiers, **compte de résultat et bilan**.

4 Responsabilités et obligations des bénévoles et de l'association

- **Responsabilités** de la personne morale et des dirigeants
- Prévention des risques et **assurances**
- Obligations relatives à l'**emploi**
- **Protection des données personnelles** (RGPD)

5 Le modèle économique d'une association

- **Ressources mobilisables** pour les activités d'une association
- La **stratégie de financement**

6 La communication d'une association

- Appréhender les **réseaux sociaux**
- Découvrir les **outils numériques** facilitant la gestion, la communication interne et externe d'une association.

4 modules complémentaires :

1 Répondre à une demande de subvention, formaliser son projet

- Les différentes **ressources**
- La répartition des **compétences des collectivités territoriales**
- Présenter son projet, le dossier CERFA

2 Réaliser mes projets avec les outils collaboratifs en ligne

Utiliser des outils collaboratifs en ligne pour organiser un événement: **Framadate, Canva, Trello, GoogleDocs**.

3 Construire son budget prévisionnel

- **Méthodologie** pour construire son BP
- **Cas pratique** : équilibrer son budget
- Les contributions volontaires en nature

4 Découvrir le logiciel Basicompta

- **Paramétrage** du logiciel
- Prise en main du **logiciel**
- **Options avancées**

FORMATIONS À CHÂTEAUROUX – CALENDRIER 2022

Ces formations ont lieu au 23, boulevard de la Valla à Châteauroux de 18h30 à 21h30.

Bases de la comptabilité associative

21 février

Découverte du logiciel BasiCompta®

7 mars

Création d'une association

28 mars

Fonctionnement d'une association

25 avril

Devenir association employeuse

16 mai

Finances et gestion

13 juin

Territoires et subventions

4 juillet

Responsabilités des bénévoles dirigeants

12 septembre

Projet associatif

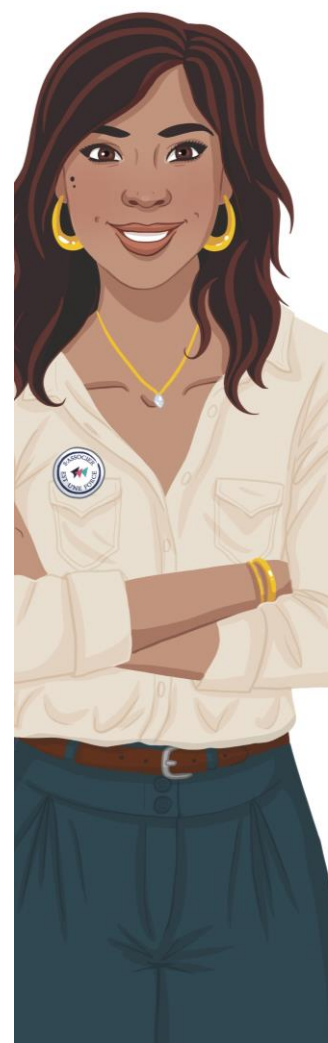
3 octobre

Communication et NTIC

24 octobre

Organiser un évènement

7 novembre



La formation est **gratuite**, l'inscription est **nécessaire**.

Les membres d'une même association peuvent venir à plusieurs et se répartir les modules en fonction de leurs rôles et centres d'intérêt.